

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 21 février 2020

CANDIDATURE DU  
GLCT GRAND  
GENEVE AU PROJET  
D'AGGLOMERATION  
4

N° CS2020-02

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 23  
Pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt, le vingt et un février à douze heures,  
le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à  
Archamps à la Communauté de communes du Genevois  
sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 14 février 2020

Secrétaire de séance : Pierre FILLON

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel  
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE -  
M. Jean-Luc SOULAT – M. Christophe BOUVIER –  
M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean  
DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Jean NEURY – M. Claude  
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine  
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane VALLI  
– M. Gilbert ALLARD – M. Christophe MAYET – M. Jean-  
François CICLET

- Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard  
BOCCARD - M. Michel BRULHART, suppléant de Mme  
Muriel BENIER – M. Denis LINGLIN, suppléant de  
M. Patrice DUNAND

- Délégués représentés :

M. Gilbert ALLARD donne pouvoir à M. Marin GAILLARD  
– Mme Aurélie CHARILLON donne pouvoir à M.  
Christophe BOUVIER

- **Délégués excusés :**

**M. Yves CHEMINAL – M. Guil**

**Muriel BENIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice  
DUNAND – Mme Judith HEBERT – M. Claude MANILLIER  
– M. Marin GAILLARD – M. Patrick PERREARD – M. Régis  
PETIT – M. Louis FAVRE – M. Joseph DEAGE – M. Claude  
MANILLIER**

## CANDIDATURE DU GLCT GRAND GENEVE AU PROJET D'AGGLOMERATION 4

Depuis plus de 10 ans, la démarche Projet d'agglomération, qui compte trois générations de programme d'investissement, a permis d'accompagner la structuration et la construction du Grand Genève et du Genevois français. Les différentes mesures d'urbanisation, de mobilité, d'environnement et de Paysage se réalisent aujourd'hui, avec comme réalisations emblématiques, la mise en service du réseau du Léman Express, la ligne 17 du tramway Genève Annemasse, la Voie verte d'agglomération ou la réalisation du Bus à Haut-Niveau de Service (BHNS) Gex-Ferney.

Compte tenu de la dynamique de développement du Genevois français et du Grand Genève, et des impératifs de la transition écologique, il est nécessaire d'anticiper le niveau d'investissement nécessaire à la mobilité durable.

Pour atteindre ces objectifs, il convient de mobiliser les différents mécanismes de financement qui, s'ils n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes, ont prouvé leur efficacité et leur effet « mobilisateur » dans la réalisation des grands projets du territoire. Le Projet d'agglomération est l'un de ces mécanismes. Outre les co-financements, il offre une plateforme de discussion avec les partenaires franco-valdo-genevois pour construire le bassin de vie transfrontalier.

Lors de sa séance du 27 février, l'Assemblée du GLCT Grand Genève doit confirmer, auprès de la Confédération suisse, sa candidature au Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération, dont le dépôt doit se réaliser au plus tard le 15 juin 2021. Pour cela, un vote – à la majorité simple – de tous les partenaires est nécessaire. Le programme d'investissements relatifs au Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération devra être arrêté à la fin 2020. La présente délibération vise, à ce stade, à s'annoncer « candidat » auprès de la Confédération suisse, dans le cadre du GLCT Grand Genève, à la quatrième génération de Projet d'agglomération. Cette déclaration de candidature doit survenir auprès de la Confédération d'ici la fin du premier trimestre 2020.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président et les représentants du Pôle métropolitain du Genevois français, lors de l'Assemblée du GLCT Grand Genève du 27 février 2020, à confirmer l'intérêt du Genevois français à se porter candidat, d'ici le 15 juin 2021, auprès de la Confédération suisse au titre d'une 4<sup>ème</sup> génération de Projet d'agglomération dans le cadre du GLCT Grand Genève.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 04/03/20

Publié ou notifié le 04/03/20

Le Président,  
Jean DENAIS

